



MARDI 26 JANVIER
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE,
TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION
RDV 10H30 PLACE NAPOLEON, LA ROCHE SUR YON

Le Ministre Blanquer se moque de nous !

Aucune mesure sérieuse n'est prise pour améliorer les conditions de travail ou pour augmenter la rémunération des personnels ! A l'inverse, l'austérité continue de s'appliquer avec la suppression prévue de 1 800 postes d'enseignants pour la rentrée 2021, la poursuite du gel du point d'indice, et le Grenelle de l'Éducation que nos organisations syndicales ont quitté, tellement les désaccords sont nombreux.

Le 26 janvier, nous appelons à la grève **pour une véritable augmentation des salaires** qui permette le rattrapage des 20 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2010 (année du gel du point d'indice).

Nous appelons aussi à la **grève** pour obtenir un véritable plan de **baisse des effectifs dans toutes les classes** et donc la **création de postes en nombre suffisant** pour y arriver, et, dans l'immédiat, **la non-suppression des 1800 postes** prévue à la rentrée 2021.

Parce que les contre-réformes du ministre Blanquer touchent tous les secteurs de l'Éducation Nationale, nos revendications ne se limitent pas aux effectifs dans les classes et aux rémunérations :

<u>dans les lycées :</u> - pour l' abrogation de la réforme du Bac Blanquer, - pour le report de toutes les épreuves du Bac 2021 en fin d'année scolaire.	<u>dans les lycées professionnels :</u> - pour l' arrêt immédiat de la politique de mixage des publics , qui consiste à scolariser dans une même classe, des élèves en formation initiale et des élèves en apprentissage (donc en alternance lycée / entreprise).
<u>dans le 1er degré :</u> - pour le retrait du projet de loi Rilhac (création de la fonction de directeur / directrice d'école), - pour l' augmentation et l'application du temps de décharge de direction .	<u>dans les collèges :</u> - pour une prise en compte des élèves ULIS dans les effectifs de classe, - pour plus de moyens donnés aux vies scolaires afin d'améliorer le bon fonctionnement des établissements - pour le maintien des infirmières et des assistants sociaux et assistantes sociales dans la FPE.
<u>les contractuel-les, AED, AESH :</u> - pour une réelle revalorisation de ces statuts précaires.	<u>les stagiaires :</u> - pour la suppression de l'oral de titularisation imposé pour remplacer les oraux des concours.

Pour obtenir satisfaction sur les revendications, nos organisations syndicales appellent **tu-tes les collègues de Vendée à préparer ensemble le succès de la grève du 26 janvier**, en utilisant les moyens à disposition : Assemblées Générales, heures d'information syndicale, motions, pétition, et en déposant au plus tôt les « déclarations préalables d'intention de grève » dans le 1er degré.

Nous appelons aussi à manifester **samedi 16 janvier contre la loi dite « sécurité globale »**, pour la défense des libertés collectives et individuelles (*lire le communiqué CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES 85*).